

2026
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A3 n° 26-043
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Epône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE

SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Emmanuel BOLLE, Maire d'Epône.

Présents :

M. Emmanuel BOLLE, Mme Isabelle ROMAIN, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Elsa SERRANO, M. Didier SOUQUET, Mme Nelly ERMACORA, M. Kamel RAFAÏ, Mme Emilie OUAZI, M. Laurent ANDRIEU, Mme Nathalie POTTIER, M. Anthony HOLLAND, Mme Eliane E SA, M. Yanis AKRICH, Mme Sandra NIYONGERE, M. Théodore WAGNER, Mme Amira GOULAHIANE, M. Philippe JACQ, Mme Hélène LACAÏLLE, M. Gilles VASSE, Mme Agnès MERRIEN, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Olivier ECHARD, M. Rodolphe DRUART, Mme Béatrice DI PERNO

Absents ayant donné procuration :

Mme Catherine MENETTRIER procuration à Mme Elsa SERRANO
Mme Danièle MOTTIN procuration à Mme Béatrice DI PERNO
M. Jean-Marc JUSTINE procuration à Mme MARTIN

Madame Nelly ERMACORA est élue secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION :

02/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 29
Présents 26
Votants 29

DATE D’AFFICHAGE :

02/06/2026

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 AU BUDGET 2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Considérant les résultats suivants du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 :

Recettes de fonctionnement	10 621 490,77 €
Dépenses de fonctionnement	9 979 641,00 €
RESULTAT 2025	+ 641 849,77 €
Résultat antérieur reporté	+ 879 378,95 €
RESULTAT DE CLOTURE 2025	+ 1 521 228,72 €

2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A3 n° 26-043
7.1 Finances locales – Décisions budgétaires

Recettes d'investissement	3 513 700,08 €
Dépenses d'investissement	3 661 315,72 €
RESULTAT 2025	- 147 615,64 €
Résultat antérieur reporté	- 645 702,78 €
SOLDE D'EXECUTION 2025	- 793 318,42 €

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Ressources humaines, Affaires générales et Intercommunalité consultée le 1er juin 2026.

Après avoir entendu l'exposé présenté par Monsieur Stéphane TRUFFAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Finances, Ressources humaines, Affaires générales et Intercommunalité.

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité (29 Voix Pour).

Article 1^{er} : AFFECTE les résultats 2025 au Budget 2026, comme suit :

Résultat de clôture d'investissement 2025 (Compte 001 dépense)	- 793 318,42 €
Restes à réaliser au 31/12/2025 (Chapitre 13 recettes)	107 975,00 €
Restes à réaliser au 31/12/2025 (chapitres 20,21, 23 dépenses)	402 475,00 €
Solde des RAR 2025	- 294 500,00 €
Besoin de financement	1 087 818,42 €
Affectation en Réserves (compte 1068 – recette d'investissement)	1 087 818,42 €
Report à nouveau de fonctionnement (compte 002 recette de fonctionnement)	+ 433 410,30 €

Article 2 : PRECISE que la délibération sera adressée à :

- A la Préfecture de Versailles ;
- Au service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines
Le **18 JUIN 2026**
Et publié/affiché le **18 JUIN 2026**

Mme Nelly ERMACORA
Secrétaire de séance



Emmanuel BOLLE

Maire d'Épône

